

EDMOND DE ROTHSCHILD REAL ESTATE SICAV – SWISS



PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

Structure :	SICAV
Nom de la SICAV :	Edmond de Rothschild Real Estate
Nom du compartiment :	Edmond de Rothschild Real Estate – Swiss
Domicile de la SICAV :	Suisse
Classe d’actifs :	Immobilier direct en Suisse
Monnaie :	CHF
Date de lancement :	16.03.2011
Fin de l’exercice :	31 mars
Calcul de VNI :	Semestriel
Achat / vente d’actions :	Négoce à la bourse (SIX Swiss Exchange)
Liquidité :	journalière en bourse
ISIN :	CH0124238004
Telekurs :	12423800
Ticker :	ERRES
Indice de référence :	SXI Real Estate Funds (TR)
Catégorie d’actions :	A (distribution)
Distribution :	Annuelle
Gestionnaire :	Edmond de Rothschild (Suisse) SA
Société de direction :	CACEIS (Switzerland) SA
Banque dépositaire :	Banque Cantonale Vaudoise
Réviseur :	KPMG S.A.
Organes de publication :	Le Temps / la FOSSC
Avantages fiscaux :	Exonération pour l’investisseur privé suisse
Valeur fiscale par action (31.12.2015) :	CHF 2.243

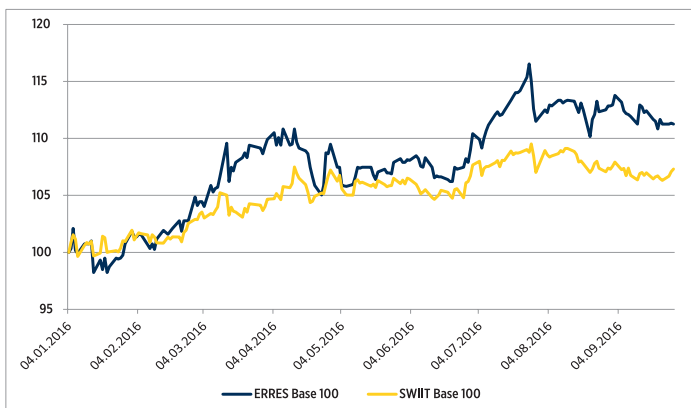
STRATÉGIE

Edmond de Rothschild Real Estate SICAV – Swiss (« ERRES ») investit dans l’immobilier sur l’ensemble du territoire suisse. Le fonds focalise sa stratégie d’investissement sur la génération d’un rendement locatif stable sur ses immeubles, avec une stratégie à valeur ajoutée complémentaire recherchant les gains en capital. Le portefeuille est majoritairement axé sur le secteur résidentiel avec le solde investi dans des actifs commerciaux (principalement des bureaux). La taille des biens varie généralement entre CHF 5 et 60 millions. Afin d’éviter toute concentration des risques, le portefeuille est diversifié à la fois par canton et par type de biens.

PERFORMANCES CLÉS AU 30 SEPTEMBRE 2016

Cours de bourse : 132.80 Agio : 22.3%
Capitalisation boursière (CHF mios) : 887.4 Agio de l’indice : 29.7%

Evolution du cours de bourse en 2016



Performances annuelles

	2011*	2012	2013	2014	2015	2016**	Depuis création***
ERRES SWISS	12.25%	-0.23%	-9.23%	16.54%	9.78%	12.57%	46.40%
INDICE SWIIT	3.61%	6.27%	-2.77%	14.99%	4.17%	7.39%	36.63%

* du 16.03.2011 au 31.12.2011

** du 31.12.2015 au 30.09.2016

*** du 16.03.2011 au 30.09.2016

L’investisseur privé domicilié en Suisse est exonéré de l’impôt sur le revenu et le capital provenant de l’activité immobilière.

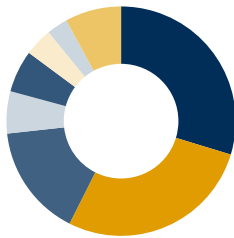


CHIFFRES CLÉS DU DERNIER RAPPORT ANNUEL (31.03.2016)

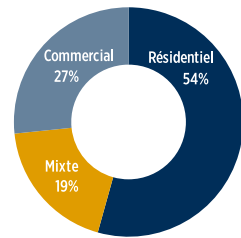
Fortune totale : CHF 1'033'505'963.45	TER Ref (NAV) : 1.10%
Fortune nette : CHF 735'577'973.59	Rendement de placement : 4.85%
VNI / action : CHF 110.07	Rendement de distribution : 2.47%
Distribution : CHF 3.21	Marge EBIT : 72.10%
Taux d'endettement : 26.39%	Quote-part de perte sur loyer : 4.30%
TER Ref (GAV) : 0.76%	

Répartition géographique au 30.09.2016

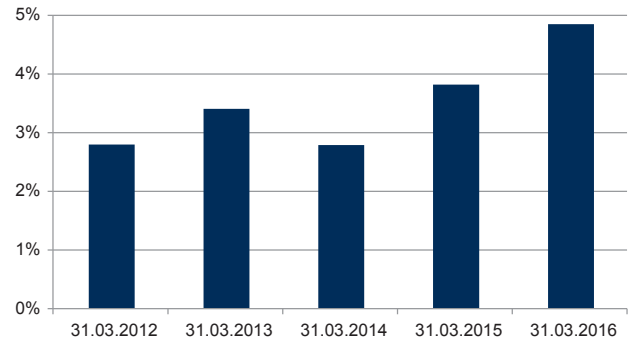
Genève	30%
Vaud	28%
Fribourg	16%
Zürich	6%
Neuchâtel	6%
Bâle	4%
Argovie	3%
Autres	8%



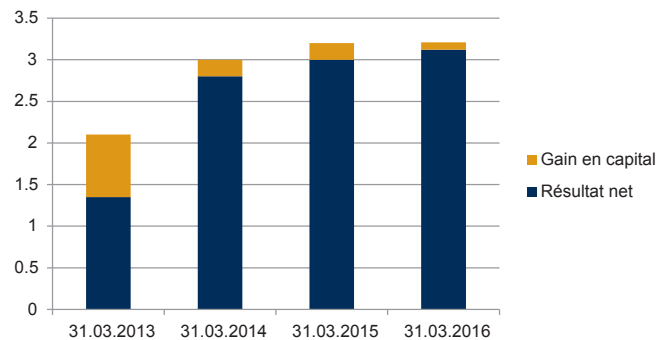
Répartition sectorielle au 30.09.2016



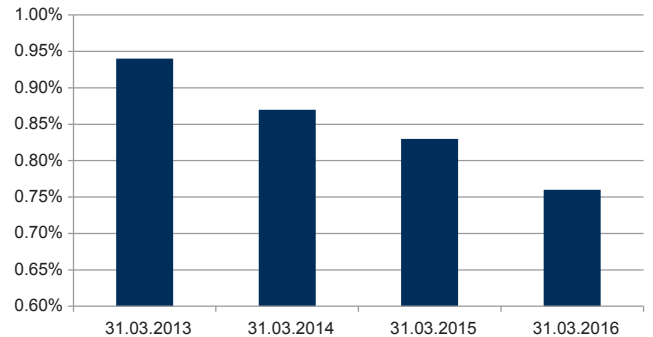
Historique de rendement de placement



Distribution



TER



COMMENTAIRE DU GÉRANT

ACQUISITIONS /VENTES :

Depuis le 31 mars 2016, ERRES a acquis quatre immeubles, deux immeubles d'habitation à Winterthur dans le canton de Zürich, un immeuble de bureaux à Berne et un immeuble administratif et commercial dans le centre de Neuchâtel, pour une valeur globale de plus de CHF 50 millions.

CONSTRUCTIONS:

La construction de 44 appartements à Malters a débuté en mars 2016, livraison prévue mi-2017. A ce jour, les fondations des immeubles C et D ont été achevées. La construction de 66 appartements pour seniors à loyers contrôlés à Meyrin a débuté en juin 2016. Livraison prévue mi 2017 également.

TRAVAUX RÉNOVATIONS :

L'autorisation de construire pour des travaux de rénovation de l'immeuble situé avenue Adrien Lachenal à Versoix a été obtenue fin septembre 2016. Les travaux débiteront fin octobre pour une durée de 3 mois. Le budget est de CHF 1.250 millions. Le bâtiment obtiendra le label Minergie à l'issue de ces travaux.

DISCLAIMER :

Edmond de Rothschild Real Estate SICAV (la « SICAV »), Genève, est une société d'investissement à capital variable à gestion externe de droit suisse de la catégorie « fonds immobiliers » au sens de la Loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux (LPCC). La SICAV a délégué son administration, sa gestion et sa distribution à CACEIS (Switzerland) SA, Nyon, en tant que direction de fonds. Celle-ci a délégué la gestion en investissement de la SICAV ainsi que la distribution exclusive avec pouvoir de sous-distribution des actions de la SICAV à Edmond de Rothschild (Suisse) SA à Genève. La Banque Cantonale Vaudoise, à Lausanne, agit en tant que banque dépositaire de la SICAV. Les souscriptions ne sont valables que sur la base du prospectus en vigueur avec règlement de placement et statuts intégrés, du prospectus simplifié et du dernier rapport annuel (ou, le cas échéant, semestriel si celui-ci est plus récent). Ces documents sont disponibles gratuitement au siège de la SICAV, Edmond de Rothschild (Suisse) SA, rue de Hesse 18, 1204 Genève, ainsi qu'auprès de CACEIS (Switzerland) SA, Route de Signy 35, 1260 Nyon, et d'éventuels sous-distributeurs.

Les informations contenues dans ce document ont un but exclusivement informatif. Elles ne constituent ni un conseil en placement, ni une recommandation d'effectuer ou de liquider un investissement ou d'effectuer toutes autres transactions en relation avec la SICAV. Ces informations ne constituent pas non plus un appel au public ou une offre ou une invitation à souscrire à des actions de la SICAV. La SICAV, CACEIS (Switzerland) SA et Edmond de Rothschild (Suisse) SA ne fournissent aucune garantie quant à l'exhaustivité et l'exhaustivité du présent document et déclinent toute responsabilité pour les pertes qui pourraient résulter de l'utilisation de ces informations. Le présent document reflète les opinions de la SICAV. Il est recommandé d'examiner avec un conseiller financier indépendant le contenu des informations fournies dans ce document afin que chaque investisseur puisse s'assurer de leur adéquation avec sa situation personnelle, compte tenu de ses objectifs d'investissement, de son profil de risque, de sa situation personnelle et financière, réglementaire et fiscale. Tout placement comporte des risques, en particulier des risques de fluctuation des valeurs et des rendements. Les performances historiques et les scénarios de marché financier ne constituent aucune garantie de résultats courants ou futurs. Les éventuelles données de performance mentionnées dans le présent document ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des actions de la SICAV. La reproduction intégrale ou partielle du présent document, sans l'accord écrit préalable de la SICAV, est interdite.

Pour chaque compartiment, l'objectif de placement consiste principalement à préserver la substance du capital investi à long terme et à distribuer des revenus appropriés. Le Conseil d'administration de la SICAV immobilière et le Gestionnaire en investissement veilleront à poursuivre, dans la mesure du possible, la stratégie de placement spécifique établie pour chaque compartiment sur la base des Fiches Signalétiques afférentes au règlement de placement. Il est toutefois précisé que la réalisation des stratégies peut être sujette à des contraintes et procédures réglementaires et légales, telles que le régime d'autorisation en Suisse pour toute acquisition d'immeuble destiné à un usage résidentiel. Aucune assurance ne peut être donnée par la SICAV immobilière, son Conseil d'administration, la Direction de fonds et le Gestionnaire en investissement quant à la confirmation par les autorités cantonales et/ou fédérales compétentes du non-assujettissement des immeubles à usage résidentiel dont l'acquisition serait envisagée par la SICAV immobilière.

Ce document ne s'adresse pas aux personnes soumises à une législation leur interdisant l'accès du fait de leur nationalité, de leur statut ou de leur domicile. En particulier, la SICAV n'a pas déposé et ne déposera pas aux Etats-Unis, auprès de la Securities and Exchange Commission, une demande d'autorisation d'offre ou de vente au public de ses actions aux termes du « Securities Act of 1933 ». La SICAV n'est pas et ne sera pas enregistrée aux termes du « Investment Company Act of 1940 » tel que modifié. Ce document ne peut pas être distribué et les actions de la SICAV ne peuvent pas être offertes aux Etats-Unis d'Amérique ou dans l'un quelconque de ses territoires ou l'une quelconque de ses possessions ou régions soumises à sa juridiction.

CONTACT

EDMOND DE ROTHSCHILD REAL ESTATE SICAV

18 rue de Hesse - CH-1204 Genève

www.edr-realestatesicav.ch

Contact Investisseurs : +41 58 201 75 88 - Info realestate@bper.ch